LUTTE ANTITERRORISTE

Les piliers d'Al-Qaïda au Maghreb s'effondrent un à un

La saignée dans les rangs d'Al-Qaïda au Maghreb, qui s'est étalée de manière remarquée tout au long du mois dernier, s'est poursuivie durant la première semaine de ce mois de novembre et se révèle de plus en plus fructueuse. Parmi la dizaine de terroristes neutralisés ces derniers jours par les forces de sécurité, il a été enregistré l'élimination de Tewfik Ghazi dit Tahar dans la wilaya de Béjaïa, alors que Hamid Es-Soufi est donné grièvement blessé dans un accrochage au Sahara. L'un et l'autre ne sont pas seulement des «émirs», mais de véritables piliers de l'organisation terroriste. Le calibre du premier est aisément mesurable quand on sait qu'il était à la tête de «katibat Tarek Ibn Ziad» dont il faut souligner qu'elle n'a pas été, jusque-là, une katiba comme les autres.

Evoluant dans et autour de l'Akfadou, dans son versant de la wilaya de Tizi-Ouzou et surtout dans son prolongement dans celle de Béjaïa, elle a montré qu'elle s'est retenue de faire trop de vague dans cette région en matière d'actes terroristes de «routine» comme les faux barrages et les incursions ou les embuscades répétitives et autres attaques ciblées contre des positions des forces de sécurité. Et pour cause, sa mission principale était tout autre, tout au moins depuis l'année 2004. C'est, en effet, dans sa zone d'évolution que fut abattu cette même année Nabil Sahraoui dit Abou Ibrahim Mustapha, alors «émir national» du GSPC qui lui doit ses premiers pas concrets vers son affiliation organique à Al-Qaïda. Et c'est également dans cette même zone que fut découvert et démantelé, trois ans plus tard, ce qui fut le véritable «centre nerveux» en matière de logistique médiatique et de communication de l'organisation terroriste qui est devenue, entre-temps, la branche maghrébine d'Al-Qaïda.

Depuis, cette dernière a perdu, à la fois, son organe central que représentait la revue «El-Jama'ât» et son site Internet qui n'est réapparu, sous forme allégée, que depuis le mois dernier en tant que «blog». Ces deux grands coups portés à l'ex-GSPC dans une même région qui est la zone d'évolution de «katibat Tarek Ibn Ziad» sont révélateurs du degré de confiance qui était investie en elle. Ils sont également un indicateur du niveau qualitatif de ses responsables entre les mains desquelles l'«émir national» avait placé sa propre sécurité et celle de son appareil de propagande sans lequel l'organisation terroriste serait aphone. Ils laissent aussi entrevoir que l'élimination, en ces premiers jours de novembre, de Tewfik Ghazi n'a pas été celle d'un simple «émir» mais traduit l'effondrement d'un pilier.

Et il l'est tout autant pour Hamid Es-Soufi, de son vrai nom Hamadou Abid, co-dirigeant de la katiba, évoluant dans le sud-est du pays entre Tébessa, El-Oued et Ouargla et qui porte également, comme celle de l'Akfadou, le nom de Tarik Ibn Ziad, mais dont une partie de ses membres a rejoint, en compagnie d'Es-Soufi, depuis l'année dernière, le nord du Mali. Sous réserve de confirmation, cet «émir», dont le nom s'est répandu dans le grand Sud au fur et à mesure que reculait celui de l'«émir» pour le Sahara (Mokhtar Belmokhtar) qui a cédé la place à Yahia Djouadi, est donné comme grièvement blessé dans un accrochage avec les forces de sécurité dans la wilaya d'Adrar alors qu'il tentait de regagner le pays, revenant du Mali où il s'est distingué par des rapts de touristes étrangers. L'opération des forces de sécurité qui a failli avoir raison de lui et qui était toujours en cours ce week-end est considérée comme l'une des plus importantes dans cette région limitrophe de la Mauritanie où Al-Qaïda au Maghreb a commencé à s'agiter à la fin du mois dernier.

Les jours à venir apporteront, très certainement, davantage de révélations. Pour le moment, la chasse continue et la moisson s'annonce de plus en plus prometteuse.

Mohamed Issami

TRIPARTITE AVANT LE 15 DÉCEMBRE

Temps durs pour l'action sociale ?

Révision des conditions d'accès à la retraite, étude des amendements du Code du travail avec probablement un rétrécissement du droit de grève, revalorisation du SNMG, examen du dossier des allocations familiales et de diverses indemnités, tels seront les principaux points qui seront étudiés lors de la prochaine tripartite qui aura lieu avant le 15 décembre prochain. Et le problème du chômage sera certainement évacué de cette rencontre.

Photo : Samir Sid

C'est Ouyahia qui fixera la date de la prochaine tripartite.

C'est ce qui ressort de la déclaration du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh, en visite jeudi dernier à Boumerdès.

Questionné au sujet de l'information faisant état d'un rallongement de la période des cotisations pour l'accès à la retraite, le ministre n'en a pas démenti le bien-fondé, ni rassuré les syndicalistes quant à leur crainte de voir ce droit social revu à la baisse. Concernant la proposition du gouvernement en matière de revalorisation du SNMG, le ministre s'est contenté de dire que la question sera d'abord soumise aux partenaires de la tripartite.

A notre interrogation sur l'inquiétude dans le monde du travail quant à une remise en cause de certains droits dans le cadre de la révision des dispositions du Code du travail, notamment le droit à la protestation sociale pacifique par le biais de l'arrêt de travail, la réponse a été laconique : «Le droit de grève est un droit constitutionnel.»

Il nous a toutefois révélé que ce point sera abordé lors de la prochaine réunion entre le gouvernement, le patronat et l'UGTA.

Toujours dans le même ordre d'idées, Louh a recommandé avec insistance aux syndicats autonomes la voie du dialogue social pour résoudre les problèmes qui se posent aux travailleurs.

Cependant, le représentant du gouvernement ne propose ni le cadre, ni la méthode pour mener à bien cette tâche. Concernant la question du taux de chômage, évalué il y a moins d'une semaine à 25 % par le FMI, le ministre s'est montré prudent : «Ce n'est pas le gouvernement qui a parlé de chômage ; c'est l'ONS qui, selon une enquête menée en décembre 2008, a estimé le taux de chômage à 11,3 %. Le gouvernement attend les résultats de l'enquête de décembre 2009 pour en savoir plus.»

Lors de ce point de presse, l'orateur a insisté sur le fait que c'est le Premier ministre qui fixera la date et l'ordre du jour de la prochaine tripartite.

Manière, peut-être, de tempérer l'ardeur des autres partenaires qui ne sont invités que parce que le gouvernement le veut bien.

2 millions de cartes Chifa

Abordant le programme de la carte Chifa, Louh affirme que ce processus avance bien. Il assure que 2 millions de cartes touchant 6 millions de personnes sont en circulation dans 36 wilayas.

Selon lui, au premier trimestre 2012, cette puce d'identification et de suivi des assurés de la CNAS sera généralisée. L'hôte de Boumerdès, wilaya pilote en matière de carte Chifa, a insisté sur l'amélioration des prestations des institutions de son secteur ayant une mission à caractère social.

Abachi L.

L'UNPEF ET LE CNAPEST UNISSENT LEUR ACTION

Une grève d'une semaine reconductible à partir de demain

La circulaire du Premier ministre annulant l'effet rétroactif du régime indemnitaire a fait réagir les syndicats autonomes de l'éducation nationale, l'Unpef et le Cnapest, qui entameront une grève d'une semaine reconductible à partir de demain.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Parce que faire cavalier seul n'a pas fait aboutir leurs revendications, l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et de la formation (Unpef) et le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) ont décidé de faire converger leurs actions.

Ces derniers ont décidé d'entamer une grève nationale d'une semaine reconductible à partir de demain dans le secteur de l'éducation nationale. L'Unpef et le Cnapest, qui appellent les autres syndicats à se joindre à leur mouvement, estiment que la grève est la seule solution pour faire pression sur les pouvoirs publics afin qu'ils prennent en considération leurs propositions. A l'origine du mouvement de protestation, non seulement le silence observé par la tutelle après les précédents débrayages mais également la récente instruction du Premier ministre signifiant que le régime indemnitaire n'aura pas d'effet rétroactif à janvier 2008 et qu'il ne sera applicable qu'après sa publication au Journal officiel. Une nouvelle qui n'est pas du goût des syndicalistes qui insistent sur le principe de rétroactivité. Selon le porte-parole du Cnapest, la Fonction publique n'a pas l'intention de prendre en compte les propositions formulées par les syndicats quant au statut particulier. Les représentants des enseignants exigent que le point indiciaire soit calculé par rapport à la nouvelle grille des salaires. S'agissant des œuvres sociales, les syndicats veulent avoir le contrôle de ce dossier qui, selon eux, est accaparé par un seul syndicat, l'UGTA, bénéficier des 4 000 milliards de dinars que compte le Trésor public. Ils réclament également la fin du système de contractualisation et qu'il soit permis aux enseignants contractuels d'intégrer leur poste à part entière, outre la revendication d'une nouvelle politique de la médecine du travail.

Les deux syndicats estiment que la grève est le seul moyen pour eux de faire aboutir leurs revendications et instaurer un climat de dialogue qui, selon eux, est inexistant. Les deux syndicats exigent de la tutelle des négociations sérieuses, sous peine que leur mouvement ne se durcisse.

S. A.

APPEL AU DÉBRAYAGE DU SNTE, DU SATEF ET DU SNAPAP

Rendez-vous pris pour le 16 novembre

Des actions communes ont été décidées par le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), le Syndicat des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), ainsi que le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP).

Ces trois syndicats ont décidé de paralyser le secteur de l'éducation le 16 novembre prochain. Ils réclament la promulgation du régime indemnitaire, la révision du statut particulier de l'enseignant, la revalorisation du point indiciaire, la titularisation des vacataires et contractuels avec création de postes d'emploi et l'instauration d'une pension de retraite digne, en harmonie avec le pouvoir d'achat, ainsi que l'abrogation de l'article 87 bis concernant le calcul du Snmg.

Cependant, les trois syndicats estiment qu'une grève d'une semaine ne sera ni au profit de l'enseignant ni dans celui des élèves. «Nous ne voulons pas faire une grève d'une semaine pour éviter aux fonctionnaires des défalcations sur salaire allant jusqu'à ce jour» a précisé le porte-parole du SNTE, M. Boudjennah.

Dans ce sens, ce dernier a démenti l'annonce du Cnapest, qui a affirmé avoir appelé ces syndicats à unir leur force pour une action commune. Concernant la circulaire d'Ouyahia, le SNTE estime qu'il est encore trop tôt pour la dénoncer.

«Attendons d'abord de voir ce qu'elle va nous ramener avant de parler des actions à entreprendre» a indiqué M. Boudjennah.

S. A.